

## Bulletin des clients de WLNC pour le mois de mars 2016

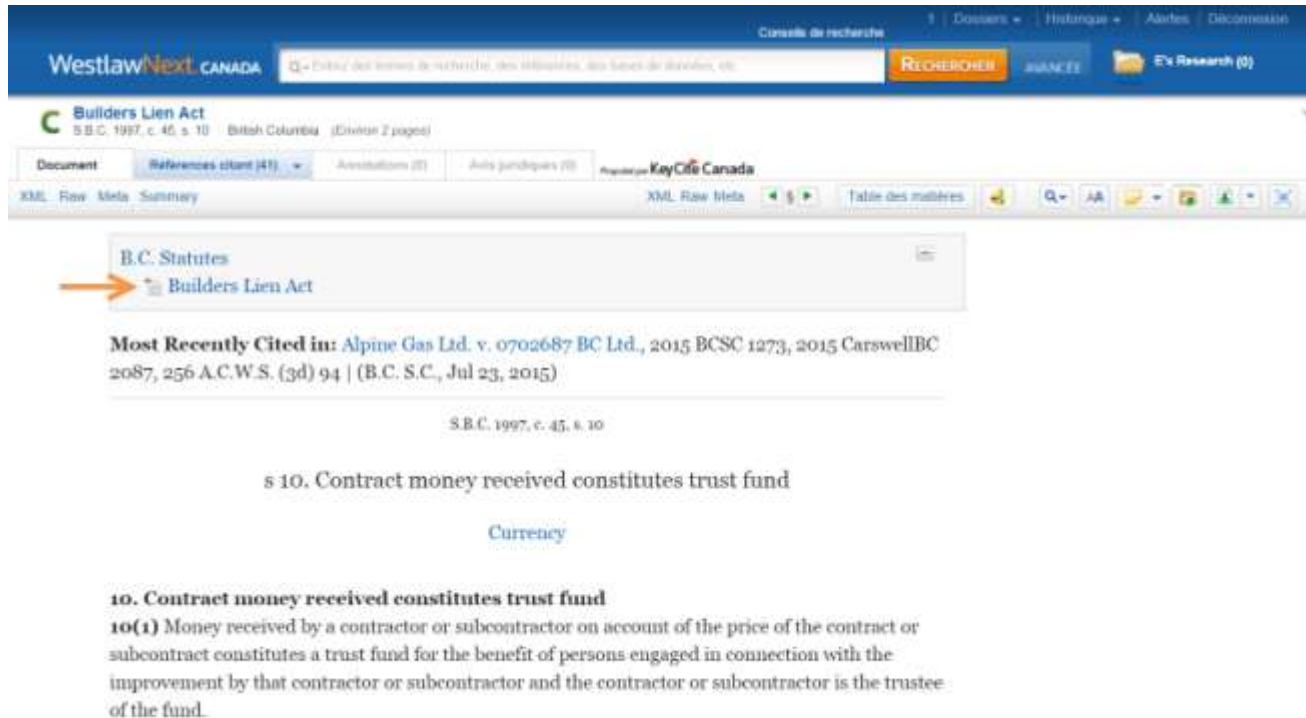
### ANNONCE

Compte tenu du retrait du produit Westlaw Classic aux États-Unis, WestlawNext a été renommée **Thomson Reuters Westlaw**. Les clients avec des abonnements au contenu des États-Unis ont remarqué un changement du nom de l'interface du produit des États-Unis en février 2016. Au Canada, le nom **WestlawNext Canada** ne changera pas. WestlawNext Canada est nouveau pour le marché canadien et, par conséquent, nous allons conserver le nom pour aider à établir la notoriété de la marque.

### QUOI DE NEUF

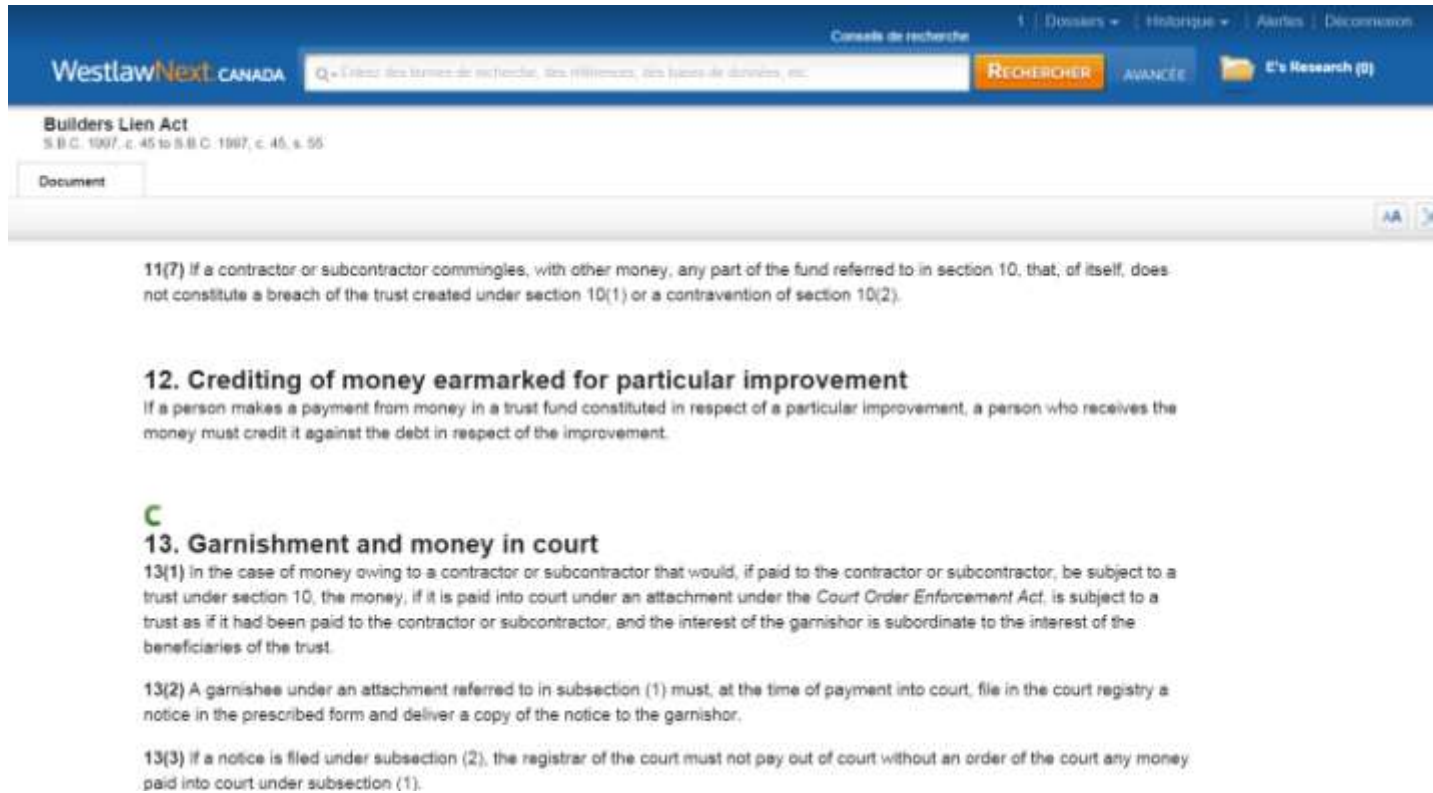
#### Parcourir toute la législation

Les chercheurs ont maintenant la possibilité d'examiner la législation (l'ensemble de la loi ou une partie) dans un document unique, plutôt que d'ouvrir ou de transmettre chaque article ou clause individuellement. Pour utiliser cette fonction, cliquez sur l'icône Tout parcourir en haut de tout document de législation.



The screenshot displays the WestlawNext Canada interface for the Builders Lien Act. The top navigation bar includes a search bar, a 'RECHERCHER' button, and a '5's Research (0)' indicator. The document title is 'Builders Lien Act', S.B.C. 1997, c. 45, s. 10, British Columbia (Division 2 pages). The interface shows a table of contents with a red arrow pointing to the 'Builders Lien Act' entry. Below the table of contents, the 'Most Recently Cited in:' section lists 'Alpine Gas Ltd. v. 0702687 BC Ltd., 2015 BCSC 1273, 2015 CarswellBC 2087, 256 A.C.W.S. (3d) 94 | (B.C. S.C., Jul 23, 2015)'. The section title 's 10. Contract money received constitutes trust fund' is displayed, followed by the word 'Currency' in blue. The section content reads: '10. Contract money received constitutes trust fund 10(1) Money received by a contractor or subcontractor on account of the price of the contract or subcontract constitutes a trust fund for the benefit of persons engaged in connection with the improvement by that contractor or subcontractor and the contractor or subcontractor is the trustee of the fund.'

Les drapeaux KeyCite apparaissent au-dessus de chaque article, le cas échéant. Les utilisateurs peuvent cliquer sur ces drapeaux pour accéder aux références citant.



The screenshot shows the WestlawNext Canada interface. At the top, there is a search bar with the text "Q - Entrez des termes de recherche, des références, des bases de données, etc." and buttons for "RECHERCHER" and "AVANCÉE". Below the search bar, the document title "Builders Lien Act" is displayed, followed by the citation "S.B.C. 1997, c. 45 to S.B.C. 1997, c. 45, s. 55". A "Document" tab is visible. The main content area contains the following text:

11(7) If a contractor or subcontractor commingles, with other money, any part of the fund referred to in section 10, that, of itself, does not constitute a breach of the trust created under section 10(1) or a contravention of section 10(2).

**12. Crediting of money earmarked for particular improvement**  
If a person makes a payment from money in a trust fund constituted in respect of a particular improvement, a person who receives the money must credit it against the debt in respect of the improvement.

**C**  
**13. Garnishment and money in court**

13(1) In the case of money owing to a contractor or subcontractor that would, if paid to the contractor or subcontractor, be subject to a trust under section 10, the money, if it is paid into court under an attachment under the *Court Order Enforcement Act*, is subject to a trust as if it had been paid to the contractor or subcontractor, and the interest of the garnishor is subordinate to the interest of the beneficiaries of the trust.

13(2) A garnishee under an attachment referred to in subsection (1) must, at the time of payment into court, file in the court registry a notice in the prescribed form and deliver a copy of the notice to the garnishor.

13(3) If a notice is filed under subsection (2), the registrar of the court must not pay out of court without an order of the court any money paid into court under subsection (1).

## À VENIR

### Améliorations aux dossiers

Partager votre recherche n'a jamais été aussi facile. À compter d'avril 2016, les améliorations suivantes seront offertes aux utilisateurs de WestlawNext Canada.

#### Amélioration du partage de dossiers

La nouvelle amélioration au partage de dossiers permettra aux chercheurs d'échanger des documents en dossier à d'autres utilisateurs de WestlawNext Canada à l'extérieur de leur organisation. À l'aide du bouton de partage dans l'onglet Dossiers de votre organisateur de recherche, vous pouvez entrer l'adresse de courriel d'un autre utilisateur de WestlawNext Canada à l'extérieur de votre organisation pour l'inviter à consulter vos documents de recherche en dossier. Les utilisateurs seront invités par courriel à se connecter à leur compte WestlawNext Canada afin d'accepter l'invitation de partage de dossiers. Une confirmation du partage de dossiers sera nécessaire. Les contacts extérieurs seront enregistrés dans votre compte afin de faciliter l'utilisation future.

#### Partage de notes

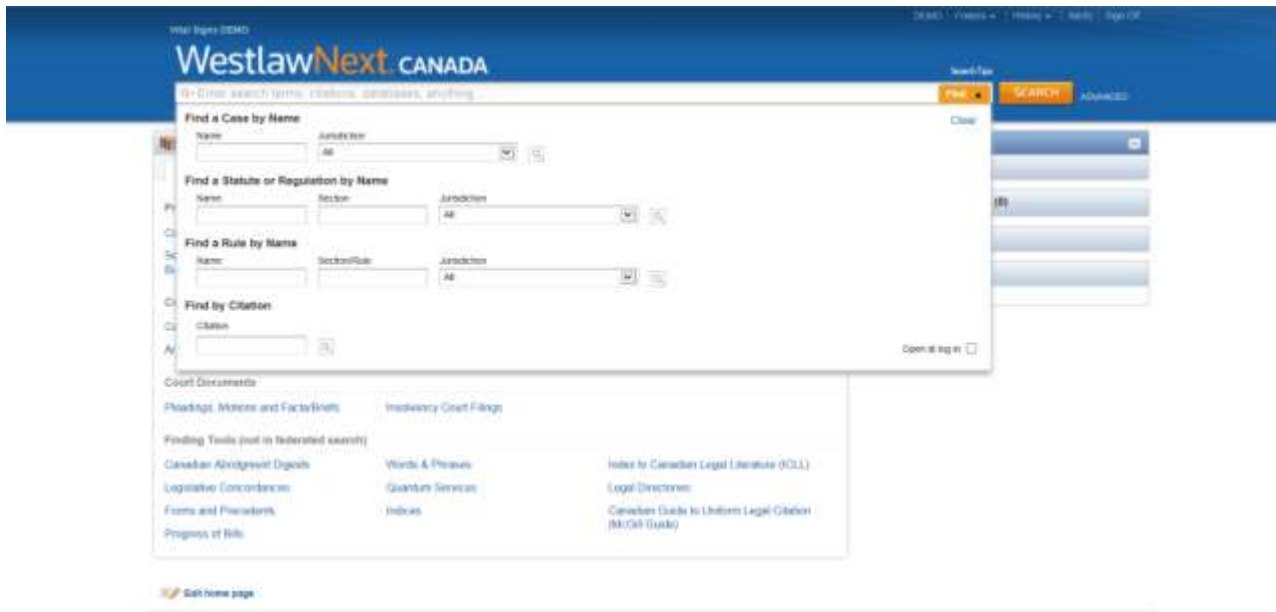
Avec cette nouvelle fonctionnalité, les utilisateurs seront en mesure de partager des notes et des annotations avec leurs contacts. Que vous mettiez un passage du texte en surbrillance ou que vous ajoutiez une annotation dans le document, vous aurez maintenant la possibilité de partager vos notes de recherche avec d'autres utilisateurs de WestlawNext Canada. Partager une note va générer un menu déroulant avec une liste de vos contacts. Il suffit de cliquer sur le nom des contacts avec qui vous souhaitez partager la note afin qu'ils puissent voir vos notes de recherche à partir de leur compte WestlawNext.

### Modèle de recherche déroulant

Le nouveau modèle de recherche déroulant permettra aux utilisateurs d'accéder à la fonctionnalité de recherche à l'aide du nom des parties à partir de toutes les pages de WestlawNext Canada. Le nouveau modèle rapproche un peu plus l'utilisateur de l'information. Cliquez sur l'icône à droite de la boîte de recherche fédérée pour faire apparaître ou disparaître le modèle. Il aura les mêmes fonctionnalités que l'onglet « Trouver par nom – indicateur KeyCite » avec les sections suivantes :

- Trouver une décision à l'aide du nom et y apposer un indicateur KeyCite
- Trouver une loi ou un règlement à l'aide du nom et y apposer un indicateur KeyCite
- Trouver une règle à l'aide du nom et y apposer un indicateur KeyCite
- Effectuer une recherche à l'aide de la référence

Il y aura également une case à cocher pour ouvrir le modèle automatiquement la prochaine fois que vous vous connecterez à WestlawNext Canada.



## CONSEIL DE RECHERCHE

### Utiliser WestClip

WestClip est un service de signalement rapide qui vous permet d'être au courant des derniers développements juridiques dans des domaines de pratique précis, ou encore, vous informe automatiquement des nouveaux résultats obtenus pour une recherche que vous avez lancée. Pour ce faire, WestClip effectue une recherche dans les types de contenu que vous avez sélectionnés, à la fréquence de votre choix, et vous fait parvenir les résultats dans votre format de préférence. [Pour en savoir plus.](#)